



Tous au cirque

Le Cirque « Achille-Zavatta » s'installe jusqu'à dimanche 6 mai sur le site de l'ancien collège Léo-Lagrange au Champ de la Nation, rue d'Artois. Un nouveau spectacle sera proposé avec des animaux, des trapézistes et des clowns. Le tarif est fixé à 5€.

Les séances

Mardi 1er mai à 16h, Mercredi 2 mai à 16h,
Jeudi 3 mai à 16h, Samedi 5 mai à 16h,
Dimanche 6 mai à 15h

À NOTER

► Menus dans les restaurants scolaires du 7 au 11 mai

Lundi 7 mai : Carottes râpées vinaigrette, Emincé de poulet champignons, haricots verts, pommes de terre rissolées, yaourt brassé aux fruits.

Mardi 8 mai : Salade de betteraves rouges, haché de veau, sauce ketchup, Coquillettes, Emmental râpé, Compote abricots.

► Vente Cantine et Péri-scolaire (21 repas/enfant pour les mois de juin et juillet 2018)

La vente aura lieu du lundi 7 mai au jeudi 17 mai inclus du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h45 à 11h30. Attention, pas de vente le samedi. Aucun versement au service ne sera accepté hors délais.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du 02 avril au 08 avril inclus afin de préciser vos besoins en cantine et péri-scolaire pour chaque enfant (nom, prénom, école et jours exacts de repas). Vous recevrez un mail avec vos codes d'accès et un second avec votre facture. Le règlement sera à effectuer sous 48h en ligne.

► Inscriptions scolaires pour la rentrée 2018/2019 pour les écoles maternelles

École Schmidt : Mme Coquerel recevra les familles les jeudis 24 et 31 mai de 13h45 à 15h (tél. : 03 27 92 55 36)

École Archevêque : Mme Paix recevra les familles tous les lundis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (tél. : 03 27 92 70 67)

École Yvon Fossé : Mme Rolain recevra les familles sur RDV tous les mardis de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 15h45 (tél. : 03 27 90 30 80)

École Cachin : M. Dubois recevra les familles tous les jeudis de 9h à 11h30 et de 14h à 15h (tél. : 03 27 92 56 02)

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

► Accueils de Loisirs Été 2018

Les fiches d'inscription pour les Accueils de Loisirs sont à retirer à l'accueil de la Mairie. Les paiements seront pris au Service Scolaire-Jeunesse du lundi au jeudi de 9h à 12h. Les personnes qui ne pourraient se présenter pendant ces horaires sont priées de se faire connaître en appelant le 03 27 99 91 36.

► Conférence et séance de dédicaces

Le samedi 5 mai 2018 à 10h Daniel Bourdon donnera une conférence et une séance de dédicaces à la médiathèque Norbert-Ségaré à l'occasion de la sortie de son 2^{ème} livre. Quarante-six ans après les faits, aurait-il enfin retrouvé le meurtrier de Brigitte ?

► Stage de danse, organisé par la troupe L'Danse

La Troupe Élégance vous propose 3 cours de danse de 1h dimanche 24 avril à la salle de danse de l'école Basuyaux afin de vous initier ou de vous perfectionner à la Salsa, au Hip Hop, au Lady Styling Bachata et Bachata débutant avec la participation du Champion de France et Vice-Champion du Monde Bachata, Morgan Castagné et de Monique. Pour plus de renseignements et réservations, contactez Cathy au 06 80 90 39 13 ou par mail : cathoucathy@hotmail.fr. Le prix du stage de danse est fixé à 10 €.

► Les Nouveaux Noms d'Arménie en concert

Les Nouveaux Noms d'Arménie seront en concert ce dimanche 6 mai 2018 à 16h à la salle Claudine-Normand. L'entrée est libre.

► Appel au don du sang

L'association des donneurs de sang organise une collecte à la salle Claudine-Normand le mercredi 9 mai de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

► Kermesse de la bière et repas dansant avec l'orchestre Christian Kubiak

Comme l'an dernier, la fête de la musique sera dignement fêtée en musique à la salle Pierre-de-Coubertin avec le célèbre orchestre Kubiak le samedi 9 juin 2018 à 20h. L'ouverture des portes se fera à 19h30. Le tarif est fixé à 37 € sur réservation uniquement du 30 avril au 25 mai au Service Fêtes et Cérémonies dans la limite des places disponibles. Tél. : 03 27 99 91 04.

► Brocante du club des supporters « Allez les Tigres »

Le club des supporters organise le dimanche 20 mai 2018 de 8h à 16h une brocante dans les rues de Fonsac, de Bergerac et de Castillon (à proximité du magasin ALDI). Les inscriptions auront lieu en mairie d'Aniche uniquement de 14h à 16h le vendredi 4 mai 2018 pour les riverains ainsi que les mercredi 9 mai, vendredi 11 mai et mercredi 16 mai pour les brocanteurs. L'alimentation, la vente de boissons et les marchands de fruits sont interdits. Le prix du mètre est fixé à 1€55. Renseignements au 06 25 07 80 88.

► Marché aux fleurs

Avec le concours de la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux du Douais, la ville organise le dimanche 27 mai 2018 de 9h à 13h son traditionnel Marché aux Fleurs place Fogt avec à 9h30 la visite des exposants par les membres du Jury suivie des délibérations, à 10h la lecture du palmarès et remise des diplômes, coupes et récompenses aux lauréats des différentes catégories primées, de 10h à 10h30 l'évolution des « Sélénias », de 10h30 à 11h l'évolution des « Lovely Pom Pom » et de 11h à 12h le défilé-aubade par l'Avenir Musical de Kopierre.

► Résultat du SCA

Bruay - Séniors A : 0 - 2, Séniors B - Bouchain : 6 - 1, Douchy - U18 : 5 - 5.

► Calendrier du SCA

Sam 5 mai : U11 - Landas à 10h, U11 - Vred/Rieuilay à 10h, U13 - Pecquencourt à 14h30, U18 - Noyelles/Selle à 16h, Flers - U13 à 14h30.

Dim 6 mai : Séniors B - La Sentinelle à 15h, U16 - Trith St Léger à 10h, Hordain - U15 à 9h, Marly - Séniors A à 15h.



À l'affiche, cette semaine !

Gaston Lagaffe

Pierre Lapin

Le Collier Rouge

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr

Aniche Actu N° 18

du 30 avril au 06 mai 2018

www.aniche.fr



ACTUALITES



Les diplômes du travail pour 30 récipiendaires

Ce samedi 28 avril, salle Schmidt, s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes du travail. Le Maire Marc Hémez a souligné l'importance du 1^{er} mai qui met à l'honneur le travail et les travailleurs, un triste anniversaire marqué par les bombardements alliés sur Aniche, il y a 74 ans, les 30 avril et 1^{er} mai 1944 faisant de nombreuses victimes civiles. Avant d'appeler les 30 récipiendaires, Georges Lemoine, Adjoint aux Fêtes et Cérémonies a rappelé la valeur du diplôme du travail créé en 1948 qui récompense l'ancienneté et ceux qui se distinguent par leur valeur professionnelle.

Les diplômés

Échelon « Argent » : Richard Ghesquiere, Stéphanie Hyacinthe, David Masper, Patrice Merliot.

Échelon « Argent-Vermeil-Or » : Olivier Berly, Michel Lehu.

Échelon « Vermeil » : Eric Bertin, Fabrice Borgobello, Bertrand Delecolle, Alain Gourmez, Annick Krupka, Laurent Laforgue, David Margerin, Bruno Merluzzi, Jean-Louis Sabos, Bruno Vilain, Sylvie Waligora.

Échelon « Vermeil-Or-Grand Or » : René Largillet.

Échelon « Or » : Laure Bernard, Patrick Beuchot, Pascaline Delecolle, Dany Helbecque, Dominique Mathieu, Fabrice Prevost, Jeanine Pringere.

Échelon « Or-Grand Or » : Daniel Jasinski.

Échelon « Grand Or » : Martine Couvreur, Emile Fleury, Brigitte Galiez, Gérard Saccon.

Commémoration de la Journée Nationale de la Déportation



A l'occasion de la journée Nationale de la Déportation, une manifestation était organisée dimanche 29 avril par la Municipalité en accord avec l'association des Anciens Combattants.

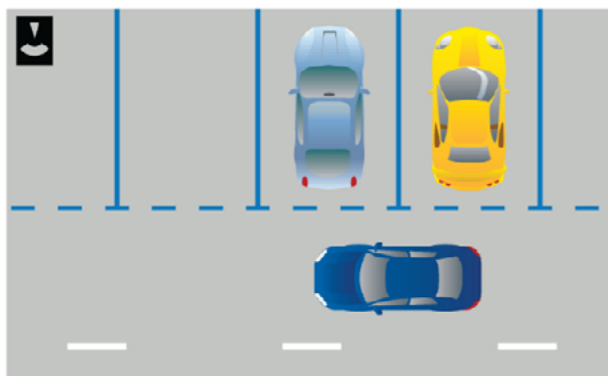
Un premier dépôt de gerbes a été effectué au Cimetière du Sud suivi par le discours du Maire Marc Hémez qui a rappelé le caractère de cette journée de mémoire. Le défilé emmené par l'Avenir Musical de Kopierre s'est ensuite rendu à la place Jules-Domisse où sa petite-fille Jocelyne Lutas a déposé une gerbe sur la stèle de son grand-père, ancien Maire fusillé par les nazis en 1941.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr

PARKINGS ET ZONE BLEUE :

UNE SOLUTION AU STATIONNEMENT...



QUI N'A JAMAIS ENTENDU : « IMPOSSIBLE DE SE GARER À ANICHE ! » ET POURTANT ...

80 PLACES DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE EN CENTRE-VILLE...

425 PLACES DE STATIONNEMENT (hors PMR) EN CENTRE-VILLE ET À PROXIMITÉ DIRECTE...

Les habitants du centre-ville ont pu observer le marquage bleu, au sol, de nouveaux emplacements de stationnement. Ceux-ci préfigurent à l'instauration de la zone dite "zone bleue" selon le souhait de la municipalité de maintenir la gratuité en cœur de ville tout en facilitant le stationnement. Cette lutte contre les "voitures ventouses" favorise grandement l'accès aux commerces et aux services publics.

La zone bleue s'étend :

- Rue Barbusse
- Pourtour de la place Jaurès
- Rue Patoux - côté pair : de la rue Barbusse à la rue des 3 Sœurs Fogt y compris le parking « Emile Valet »
- côté impair: de la place J.Jaurès à la rue d'Alsace

Sur les emplacements réglementés (au nombre de 80), la durée de stationnement est limitée à 30 minutes par l'apposition (derrière le pare-brise) d'un disque indiquant l'horaire d'arrivée. Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 2^{ème} classe fixée à 35 €.

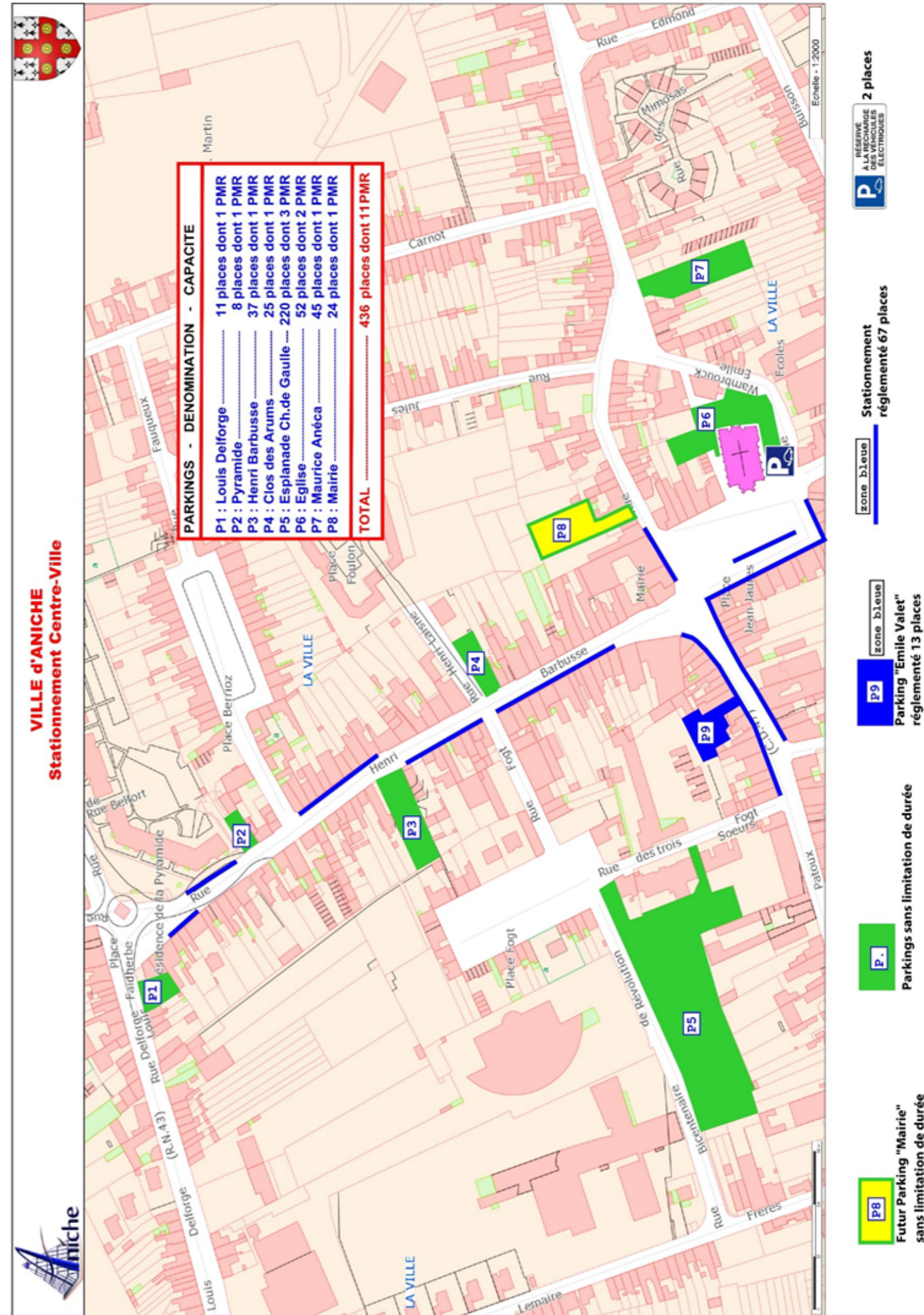
Si vous devez stationner plus longtemps, 425 places de parking, non soumises à réglementation, sont à moins de cinq minutes à pied du centre-ville.

Les stationnements réservés aux personnes en situation de handicap ne sont pas soumis à la réglementation de la zone bleue et sont donc maintenus dans les formes actuelles de stationnement sans limitation de durée.

MODE D'EMPLOI :

- stationnement réglementé du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (hors dimanches et jours fériés)
- temps de stationnement limité à 30 minutes.
- le disque joint à cette édition « d'Aniche Actu » doit être apposé derrière le pare-brise, de manière visible
- En cas de besoin des disques sont disponibles en mairie et auprès de vos commerçants.

Depuis le 1er janvier 2012, le disque respecte les normes européennes. De couleur bleue, il ne possède plus qu'une fenêtre qui indique l'heure d'arrivée.



ZONE

BLEUE